

Maître Sylvie LANGLAIS, membre de la SCP LANGLAIS - CHOPIN
Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis
demeurant 7 bis, rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 20 OCTOBRE 2026 à 14 H 00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, Immeuble l'Européen,
1 promenade Jean Rostand, hall A, au 7^{ème} étage, salle d'audience G,
EN UN SEUL LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un ensemble immobilier sis à **BONDY (93140)**,
57 avenue de la République et 10 rue Louis Auguste Blanqui

Figurant au cadastre de la manière suivante
Section AJ numéro 47, « 10 rue Louis Auguste Blanqui » pour une contenance de 05 ares 75 centiares

Et plus précisément **10 rue Louis Auguste Blanqui**

LOT numéro 58 : Escalier rue Louis Auguste Blanqui, au troisième étage, couloir de gauche porte face, **UN APPARTEMENT** portant le numéro 3451, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 18 décembre 2024 par Maître Sarah BLAIN, Commissaire de Justice à BAGNOLET (93) : une entrée, une pièce principale (séjour) , une cuisine/une salle d'eau, un w.-c.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **17,33 m²**.

Et les 95/10.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Les lieux étaient occupés (à la date du PVD)

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de la société CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat plaissant Maître Jérôme HOCQUARD, SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS et pour Avocat postulant Maître Sylvie LANGLAIS, membre de la SCP LANGLAIS – CHOPIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 27.000 Euros (Vingt-sept mille euros).

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 25/00893.

- A Maître Jérôme HOCQUARD, SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 79 boulevard du Montparnasse, 75006 PARIS - Tél. : **01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **<https://dgassocies-eloca.fr>**

- A Maître Sylvie LANGLAIS, membre de la SCP LANGLAIS – CHOPIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 7 bis, rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS.

Sur le site **avoventes.fr**

Sur les lieux pour visiter le Lundi 12 octobre 2026 de 09 H 30 à 10 Heures

Fait et rédigé à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93), le 1^{er} septembre 2026 - Signé : Maître Sylvie LANGLAIS.